

Seulement 5% de Burundais couverts par une assurance médicale

PANA, 20 septembre 2018 Bujumbura, Burundi - Seulement 5% des femmes et autant d'hommes sont couverts par la Mutuelle de la Fonction publique (MFP) qui soigne les agents de l'Etat, tandis que 15% des hommes et 14% des femmes utilisent la carte d'assistance médicale (CAM) réservée aux indigents, indique la troisième «Enquête Démographique et de Santé au Burundi» (EDSB-III) 2016-2017, réalisée par l'Institut des statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU), en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Lutte contre le VIH/SIDA.

De 2010 à 2016-2017, la couverture par une assurance médicale est toutefois légèrement améliorée aussi bien chez les hommes que chez les femmes, révèle l'enquête. En 2010, 90% des femmes et 89% des hommes n'avaient aucune assurance médicale, contre respectivement 78% et 79% en 2016-2017, selon la même source. Les proportions des femmes et des hommes qui ont une assistance médicale augmentent avec le niveau d'instruction, variant de 19% chez les femmes sans instruction à 27% chez celles de niveau secondaire ou supérieur. Chez les hommes, ces proportions passent respectivement de 20% à 23%. L'enquête relève également que la couverture médicale est influencée par le niveau de bien-être économique. A ce propos, la proportion des femmes possédant une assurance médicale varie de 11% dans le quintile le plus bas à 34% dans le quintile le plus élevé. Chez les hommes, ces proportions passent respectivement de 10% à 27%. Au cours de la même enquête, des informations sur le moyen de transport utilisé par les membres du ménage pour se rendre à la formation sanitaire (FOSA) la plus proche et le temps nécessaire pour s'y rendre révèlent d'autres difficultés et des inégalités dans l'accès aux soins de santé au Burundi. Les résultats montrent que «plus de quatre ménages sur cinq» (83%) ont déclaré qu'ils se rendent à pied à la FOSA la plus proche. Cette proportion est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (72% contre 85%). En ce qui concerne le temps de trajet pour se rendre à la FOSA la plus proche, les résultats montrent que «près d'un ménage sur deux» (49%) utilise moins de 30 minutes. Pour 46% des ménages, ce temps varie entre 31 et 120 minutes et dans 5% des cas, il est supérieur à 120 minutes. Globalement, les résultats montrent que le temps de trajet en milieu rural est plus long qu'en milieu urbain. Neuf ménages sur dix du milieu urbain (90%) mettent moins de 30 minutes contre 44% en milieu rural où 20% des ménages utilisent entre 61 et 120 minutes pour se rendre à la FOSA la plus proche. En milieu urbain, cette proportion n'est que de 1%.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});